

## COMMUNE DE MARSAIS

En exercice : 11

Présents : 10

Pouvoirs : 0

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

**Séance du 21 mai 2025****Convocation du 15 mai 2025****Délibération réf : DCM 2025-22****Présents :**

Gérard BACHELIER, Steve GABET, Ginette GARNIER, Marine HAGRON,  
 Tony LABASSE, Quentin MISBERT,  
 David CHAMARD, Steve MORIN, François RIGAUX, Lucile RICHARD

**Absents excusés :** Jessica MASSIOT,**Absents non excusés :****Pouvoirs :**

donne pouvoir à

**Secrétaire de séance :**

Lucile RICHARD

**Président de séance :**

Steve GABET

**Objet : Subvention : Le Foyer Rural**

**Vu** le Code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-23 et L2311-7

**Vu** la demande en date du 26 mars 2025 de Monsieur Jean François Goasguen, du Foyer Rural 33 Grande Rue-17700 MARSAIS sollicitant une aide pour financer l'organisation de la brocante de Marsais le 22 juin 2025 sur le terrain du stade de foot de Marsais.

**Considérant** que la commune de MARSAIS accorde chaque année une subvention aux associations de la commune si celle-ci est demandée et motivée par des actions.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil que suite à la demande formulée par le Foyer Rural d'une subvention raisonnable et identique à l'année précédente, Monsieur le Maire propose de leur attribuer la somme de 500€, pour les aider à financer leur projet. Ginette GARNIER étant secrétaire de cette association ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré et à **9 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**, le Conseil Municipal :

**DÉCIDE**

- **D'accorder** la subvention d'un montant de 500 € à l'association du Foyer Rural de Marsais afin de les aider à financer la poursuite et le développement de nouveaux projets
- **Prévoit** d'imputer la somme à l'article 65748
- **Donne** pouvoir à Monsieur Le Maire pour signer tous documents afférents à ce dossier

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,  
 Au registre sont les signatures,

A Marsais, le 21 Mai 2025

Le secrétaire de séance,  
 Lucile RICHARD

Le Maire,  
 Steve GABET

